



Serviziu/Service : Direction générale

Cartulare curatu da / Affaire suivie par : Jean-François SANTONI

Indirizzu elettroniku / Courriel : ma.orsucci@otc-corse.fr

Ref. : OTC/JFS/CM/MO/2025-43

LRAR : 2C19000091710

Bastia, u 17 di Lugliu di u 2025

Bastia, le 17 juillet 2025

U Direttore di l'Uffiziu di i Trasporti di a Corsica
Le Directeur de l'Office des Transports de la Corse

A

Madame Maria HARTI

Directrice générale

La Méridionale

Immeuble le Mirabeau

Boulevard Jacques Saadé- 4 quai d'Arenc

13002 Marseille

Ughjettu / Objet : Audit comptable et financier au titre de la Compensation Financière allouée à la Convention de Délégation de Service Public -Audit et contrôle de la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 pour les Lots 1 Ajaccio/Marseille, et 3 Porto-Vecchio/Marseille - La Méridionale

Madame la Directrice générale,

Conformément au contrat de Délégation de service public qui nous lie, je vous prie de bien vouloir trouver annexé à la présente le rapport d'audit des comptes pour l'exercice 2023, rendu par le cabinet auditeur Corse Audit pour La Méridionale.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice générale, à l'expression de ma considération distinguée.

Jean-François SANTONI

